

Classe de première

Voie générale

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Évaluation commune

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

La métropolisation est-elle à la fois un phénomène de concentration et d'accentuation des inégalités ?

Votre réponse pourra souligner que la métropolisation se traduit par une concentration des populations et des activités ainsi que par une augmentation des contrastes entre les territoires aux différentes échelles.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant les documents, vous montrerez que le régime de Napoléon III est un régime autoritaire qui suscite des oppositions.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : le plébiscite vu par Daumier



« M'sieu l'maire quoi donc que c'est qu'un bibiscite ?
-C'est un mot latin qui veut dire oui. »

Source : Caricature d'Honoré Daumier parue dans *Le Charivari*, 30 avril 1870, (conservée à la BNF, Paris).

Document 2 : le programme républicain de Belleville rédigé par Léon Gambetta pour les élections législatives de 1869

Citoyens,

Au nom du suffrage universel, base de toute organisation politique et sociale, donnons mandat à notre député d'affirmer les principes de la démocratie radicale et de revendiquer énergiquement :

- * l'application la plus radicale du suffrage universel tant pour l'élection des maires et des conseillers municipaux, sans distinction de localité, que pour l'élection des députés ;

- * la répartition des circonscriptions effectuée sur le nombre réel des électeurs de droit, et non sur le nombre des électeurs inscrits ;

- * la liberté individuelle désormais placée sous l'égide des lois et non soumise au bon plaisir et à l'arbitraire administratifs ;
 - * l'abrogation de la loi de sûreté générale (prison pour toute tentative d'opposition, arrestation et déportation sans jugement pour délit politique) ; [...]
 - * la liberté de la presse dans toute sa plénitude, débarrassée du timbre de cautionnement ; [...]
 - * la liberté de réunion sans entraves et sans pièges avec la faculté de discuter toute matière religieuse, philosophique, politique ou sociale ;
 - * l'abrogation de l'article 291 du Code pénal (« Nulle association de plus de 20 personnes ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement ») ;
 - * la liberté d'association pleine et entière ;
- [...]
- * les réformes économiques, qui touchent au problème social dont la solution, quoique subordonnée à la transformation politique, doit être constamment étudiée et recherchée au nom du principe de justice et d'égalité sociale. Ce principe généralisé et appliqué peut seul, en effet, faire disparaître l'antagonisme social et réaliser complètement notre formule :
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Source : Le comité électoral de Belleville, programme publié dans *l'Avenir national*, 15 mai 1869.